



EUROPEAN BUILDERS CONFEDERATION

COMMUNIQUÉ DE
PRESSE

FR

4 Novembre 2008

Pour diffusion immédiate

TVA réduite

A QUAND UN ACCORD ?

Bruxelles, le 4 novembre 2008.

Les Artisans et les PME de la construction, représentés par EBC, déplorent que les ministres des finances de l'UE ne soient toujours pas parvenus à un accord sur la question des taux réduits lors de l'ECOFIN d'aujourd'hui.

EBC considère néanmoins que ce dossier ne peut être laissé aux seules mains des ministres des finances et risquer le veto d'une poignée d'entre eux.

Au contraire, ce dossier doit faire l'objet d'une décision politique des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du Conseil de décembre et s'inscrire dans le cadre plus large des politiques en faveur des PME comme cela est prévu par le Small Business Act. En effet, la Directive sur les taux réduits de TVA est désormais reconnue par la Commission européenne et par les 18 Etats membres qui y souscrivent comme une politique efficace pour développer l'activité locale des petites et moyennes entreprises.

« Alors que le secteur du bâtiment et ses PME subissent de plein fouet la crise financière, les Etats membres devraient mettre en œuvre au plus tôt les solutions qui marchent. La baisse de la TVA dans le bâtiment en fait partie » a déclaré David Croft, le Président d'EBC.

*** fin ***

« European Builders Confederation – E.B.C. » créée en 1990, est une organisation professionnelle européenne représentant les Artisans et les P.M.E. appartenant au secteur de la construction. A travers ses organisations nationales membres, E.B.C. représente 2 millions d'Artisans et de PME.

Le secteur de la construction est d'une importance fondamentale pour l'Economie européenne. Avec 2,7 millions d'entreprises, un chiffre d'affaires de presque 1300 milliards d'euros et une population occupée de 14 millions de personnes, ce secteur contribue à la réalisation de 10% du Produit Intérieur Brut de l'Union Européenne.

99% des PME (moins de 250 salariés) forment le secteur de la construction en Europe et réalisent 80% du chiffre d'affaires. Les petites entreprises (moins de 50 salariés) assurent à elles seules 60% de la production et emploient 70% de la population active du secteur.

Information à la presse: pour toute question, veuillez contacter le Secrétariat

E.B.C

Rue Jacques de Lalaing, 4 B- 1040 Brussels

Tel: +32 (0)2 514.23.23/Fax: +32(0)2 514.00.15

Email: secretariat@eubuilders.org

Website: www.eubuilders.org